

PROCÉDURES D'ÉVACUATION

1. Lorsque le signal d'**alarme** retentit sur votre étage :
 - a. Cessez tout travail et, si la situation vous le permet, placez en lieu sûr tous les documents de nature délicate.
 - b. Évacuez immédiatement l'édifice en empruntant l'escalier de secours le plus proche et qui présente le moins de danger.
 - c. Éloignez-vous de l'édifice d'au moins 100 mètres.
 - d. Ne retournez dans l'édifice que sur autorisation des Services d'incendie de la ville d'Ottawa ou du chef des services de secours de l'édifice.
2. Lorsque le signal d'**alerte** retentit sur votre étage :
 - a. Cessez tout travail et placez en lieu sûr tous les documents de nature délicate.
 - b. Ramassez vos vêtements d'extérieur (le cas échéant).
 - c. Rendez-vous près des haut-parleurs et attendez les instructions à suivre.
 - d. La sonnerie d'alerte électronique retentira pendant au moins une minute avant que les opérateurs du système de haut-parleurs annoncent la cause de l'alerte et indiquent s'il est nécessaire d'évacuer l'édifice.

N'UTILISEZ PAS LES ASCENSEURS POUR ÉVACUER L'ÉDIFICE.